Section Sportive Scolaire Mixte.

Collèges : Sacré Cœur et Jean Jacques Rousseau

Thonon Les Bains

A. Finalités

L'objectif de notre section sportive est d'offrir à des espoirs footballeurs des conditions de scolarisation qui leur assurent une poursuite normale de leurs scolarités, tout en permettant l'organisation d'un cycle d'entraînement de qualité adapté à une pratique sportive de très bon niveau et à la participation aux compétitions.

Cette section qui associe l'éducation nationale, la FFF via le district de football, la mairie de Thonon Les Bains et le club de Thonon Evian GG Fc constitue un dispositif de promotion socio-éducative, de réussite et de valorisation des compétences scolaires et sportives des jeunes de notre territoire.

B. Historique et Palmarès

a) Historique :

Notre section sportive fête ses 13 ans de fonctionnement, elle a été créée en 2009 en collaboration entre notre club, le collège privé du Sacré Cœur et le district de football.

En 2013, notre section sportive s'est étendue au collège public Jean Jacques Rousseau de Thonon Les Bains.

Ces années de fonctionnement resteront marquées par le passage de bons élèves qui ont pu allier scolarité et football avec un taux de réussite scolaire exceptionnel.

Plusieurs joueurs passés par notre section ont intégré le centre de formation de notre ancien club professionnel Evian Thonon Gaillard FC, d'autres ont pu évoluer en clubs professionnels et en championnat nationaux jeunes et adultes.

b) ***Palmarès :***

- *4 titres de champions de France UGSEL en Minimes (catégorie U15).*
- *2 titres de vice-champion de France en Minimes.*
- *2 titres champions académiques UNSS en Benjamins.*
- *4 titres de champions super régions en UGSEL en Minimes.*
- *Participation en championnat de France futsal en Minimes UGSEL.*
- *Présence régulière dans les championnats académiques UGSEL et UNSS.*

Grâce à l'investissement du club, à la compétence de l'encadrement scolaire et sportif, notre section a permis à nos équipes U13 et U15 d'avoir de très bons résultats sportifs au niveau départemental, régional et national :

- *Champion U15 en élite, honneur et en promotion ligue.*
- *Podium U15 élite (3é place).*
- *2 podiums en finale régionale U13 (3éme place).*
- *3é place au Mondial Pupilles de Plomelin (Tournoi U13 incontournable en France).*
- *Vainqueur de la Montheux Cup en U15 en Juin 2017.*

C. Fonctionnement

a) ***Aménagement emploi du temps :***

Les élèves bénéficieront d'un aménagement d'emploi du temps leur permettant d'effectuer 3 à 4 séances hebdomadaires.
C'est pourquoi la participation à la section sportive exclut l'inscription à toutes autres options facultatives.
Les entraînements auront lieu au stade Jean Moynat ou sur les stades de Saint disdille et durant les déplacements les élèves seront pris en charge par les éducateurs sportifs du club.

b) ***Les cours d'EPS :***

Les élèves devront être également assidus aux cours d'EPS et devront respecter le règlement intérieur de l'établissement en matière de dispense. Aucune dérogation ne sera admise dans ce domaine.
« La pratique sportive dans le cadre des horaires de la section sportive scolaire ne peut en aucun cas se substituer à l'horaire obligatoire d'EPS mais vient le compléter » (charte des sections sportives scolaire, BO n°25 du 20 juin 2002 et B.O n°38 du 20 octobre 2011 - Sections Sportives).

c) ***Association sportive du collège :***

Chaque enfant de la section sportive sera incité à se licencier à l'Association Sportive du Collège et à participer aux compétitions organisées dans ce cadre.

d) *L'encadrement pédagogique :*

La coordination de la section sera assurée par un enseignant d'EPS du collège. Les séances d'entraînement seront sous la responsabilité de M. Wahid Chaouki (titulaire du Diplôme d'Entraineur Supérieur, Mention : football) salarié du club et des éducateurs sportifs titulaires de diplômes professionnels (DES, BEF et BMF) de l'association Thonon Evian GG FC dont des référents gardiens de buts diplômés.

e) *Le suivi scolaire et éducatif :*

Le responsable sportif de la section et/ou ses adjoints participent aux conseils de classe des élèves de la section.

Le professeur coordonnateur de la section travaille en étroite collaboration avec le responsable sportif et les professeurs principaux des classes concernées.

Tout élève dont les résultats scolaires et sportifs ou le comportement seront insatisfaisants pourra être exclu de la section par la commission d'admission, Il pourra être également suspendu temporairement sur décision de l'établissement ou du conseil de classe.

f) *Poursuite des études après le collège :*

Au niveau des lycées, notre club a créé une structure de formation en collaboration avec les lycées de la ville de Thonon avec l'objectif d'assurer une continuité et une évolution cohérente en matière de scolarité à nos jeunes.

Cette structure propose de multiples choix scolaires, vous pouvez consulter les sites internet de nos lycées partenaires sur la ville de Thonon Les Bains :

- *Enseignement général au lycée de la Versoie.*
- *Enseignement professionnel : Lycée privé de Jeanne D'Arc – Lycée des Trois Vallées.*

g) *Le suivi Médical :*

Le suivi médical de notre section est assuré par le Dr Abdellah Seyoud médecin de sport et ex-médecin de l'équipe professionnelle de l'ETG FC en collaboration avec ses confrères du centre médical du chablais.

Le suivi kinésithérapeute se fait par le cabinet de Mr Christian Di Domenica, kinésithérapeute sur Thonon Les Bains. Le suivi radiologique et d'imagerie se font au centre médical du chablais.

D- Admissibilité

a) Admissibilité en de 6è et de 5è :

Un concours sportif en 2 phases - Filles et Garçons.

Pour accéder à la phase 2 il faut réussir les tests sportifs de la phase 1.	*Phase 1* →	*Phase 2*
Entrée en 6è : *Enfants nés en 2011*	*Mercredi 30 Mars de 9h à 11h30*	*Mercredi 13 Avril de 9h à 11h30*
Entrée en 5è : *Enfants nés en 2010*	*Mercredi 30 Mars de 14h30 à 17h*	*Mercredi 13 Avril de 14h30 à 17h*

b) Admissibilité en classes de 4é et de 3è :

b-1 Nouveauté :

Un concours féminin pour une section sportive purement féminine

Pour accéder à la phase 2 il faut réussir les tests sportifs de la phase 1.	*Phase 1* →	*Phase 2*
Filles nées en 2008 et en 2009	*Mercredi 23 Mars 14h30 à 16h30*	*Mercredi 6 Avril 14h30 à 16h30*

Les filles admises en section peuvent continuer leur pratique au sein de leurs clubs actuels.

Une convocation vous sera transmise par mail au plus tard une semaine avant la date du concours.

b-2 Pour les Garçons :

Pour les garçons souhaitant intégrer la section sportive en classes de 4è et de 3è, merci de nous adresser votre demande par mail à l'adresse suivante :
sectionsportivecolleges.tefc@gmail.com.
(Bien remplir les formulaires des pages 8 et 10).

N.B : Après étude de votre dossier une convocation vous sera transmise.

c) ***Procédures d'admission :***

Les candidats doivent également fournir dans les délais tous les éléments du dossier de candidature (voir page annexe). Le jury du concours sportif sera présidé par le conseiller technique fédéral ou son représentant et composé d'éducateurs diplômés d'état, il établira un classement des candidats qui sera transmis à la commission scolaire.

La commission scolaire est présidée par le chef d'établissement, elle est composée d'une équipe pédagogique de l'établissement, le conseiller technique fédéral ou son représentant, le responsable sportif de la section. Elle examinera l'ensemble du dossier de candidature des élèves sélectionnés à la suite du concours sportif.

Admissibilité au collège Jean Jacques Rousseau

En cas d'admission, il est nécessaire que les familles qui ne sont pas du secteur du collège, fassent une demande de dérogation auprès des services de la direction académique avec le motif « parcours scolaire particulier ».

Pour les élèves issus de CM2, c'est le professeur des écoles qui suit l'enfant qui remet le document à la famille. Pour les autres niveaux, les familles doivent s'adresser à l'établissement qui scolarise l'enfant : dernier délai le mardi 3 mai 2022.

Admissibilité au collège Sacré Cœur

En cas d'admission, les familles doivent prendre RDV avec le directeur de l'établissement pour la validation définitive de l'admissibilité de votre enfant.

N.B : *Les élèves retenus seront avertis directement par mail.*

Les élèves validés en commission sportive et scolaire *devront fournir avant le 10 juillet 2022, un certificat médical d'aptitude à la pratique intensive du football délivré par un médecin titulaire du CES de médecine du sport.*

d) Promotion socio-éducative :

5 joueurs (2 filles, 3 garçons) de nos jeunes ont fait l'objet de sélection en équipe de France jeunes.
Enormément de nos jeunes joueurs ont pu intégrer le centre de formation de l'ex Evian Thonon Gaillard FC et d'autres des clubs professionnels.

e) ***Le dossier d'inscription :*** *A envoyer au plus tard le 16 mars 2022.*

- Autorisation parentale dûment remplie.
- Fiche de renseignement scolaire en fonction du niveau d'admission.
- Fiche de renseignement sportifs.
- Une copie de votre licence FFF.
- Les bulletins scolaires des deux premiers trimestres pour les élèves de 6é, 5é et 4é.

Le dossier complet est à envoyer par voie postale à l'adresse postale du collège de votre choix :

Collège Sacré Cœur
Concours section sportive scolaire collèges
1 place de Crête 74200 Thonon Les Bains.

Collège Jean Jacques Rousseau
Concours section sportive scolaire collèges
38 Avenue Général De Gaulle
74200 Thonon Les Bains.

Annexes : documents d'inscription (page 7 à la page 10).

Admission en Section sportive football classe de 6ème

Choix du collège (Cocher votre choix)	Collège Sacré-Cœur ☐ (Possibilité d'internat) ☐	Collège Jean-Jacques Rousseau ☐

Nom : **Prénom :** **Date et lieu de naissance :**

Ecole primaire fréquentée : **Classe :**

A) Positionnement par rapport au socle : (entourer la bonne réponse)

- **Le socle de compétences « palier 2 » est-il validé ?** **Oui Non**
- **Si non, quelle(s) compétence(s) n'est pas acquise ?** **1, 2 ,3 ,4 ,5 ,6 ,7**
- **L'élève peut-il à votre avis concilier facilement « études et investissement sportif important » (5 heures entraînement sur temps scolaire) ?** **Oui Non**

B) Scolarité primaire : (entourer la bonne réponse)

- **L'élève a-t-il bénéficié d'un dispositif particulier durant sa scolarité primaire ?** **Oui Non**

  Si oui, lequel ? ----------

- **La scolarité de l'élève a-t-elle été marquée par un problème particulier ?** **Oui Non**

  Si oui, lequel ?----------

C) Savoir être : (entourer la bonne réponse)

- **L'élève respecte-t-il les règles fixées par les adultes ?** **Oui Non**
- **L'élève s'implique-t-il dans le travail de groupe ?** **Oui Non**
- **Développe-t-il un bon esprit d'équipe dans les activités sportives ?** **Oui Non**

D) Avis global du professeur des écoles sur la candidature :

Date : **Non et signature du professeur des écoles :**

Admission section sportive football classe de 5ème, 4ème, 3ème

Choix du collège (Cocher votre choix)	Collège Sacré-Cœur (Possibilité d'internat) ☐	Collège Jean-Jacques Rousseau ☐

Nom : **Prénom :**

Date et lieu de naissance :

Collège fréquenté : **Classe :**

A) Scolarité : (entourer la bonne réponse)

- **L'élève a-t-il bénéficié d'un dispositif particulier durant sa scolarité ?** **Oui Non**

  Si oui, lequel ? ----------

- **La scolarité de l'élève a-t-elle été marquée par un problème particulier ?** **Oui Non**

  Si oui, lequel ? ----------

B) Savoir être : (entourer la bonne réponse)

- **L'élève respecte-t-il les règles fixées par les adultes ?** **Oui Non**
- **L'élève s'implique-t-il dans le travail de groupe ?** **Oui Non**
- **Développe-t-il un bon esprit d'équipe dans les activités sportives ?** **Oui Non**

C) Avis du professeur d'EPS sur la candidature :

D) Avis global du professeur principal sur la candidature :

Date : **Nom et signature du professeur EPS :**

Nom signature du professeur Principal :

Autorisation parentale et médicale pour la participation aux tests sportifs

Autorisation parentale

Je soussigné :

Autorise mon fils, ma fille :

A participer au concours de la section sportive scolaire collège football :

qui auront lieu à Saint Disdille à Thonon Les Bains :

Je dégage de toute responsabilité les organisateurs du concours en cas de blessure ou de vol.

Signature du représentant légal :

Autorisation médicale

En cas d'urgence, j'autorise les responsables du concours à prendre toutes les mesures nécessaires à la sauvegarde de la santé de mon fils ou de ma fille et à le diriger vers l'établissement hospitalier le plus proche.

Je certifie que mon fils, ma fille a fait l'objet d'une vaccination antitétanique.

(Le rappel datant de moins de 5 ans)

N° de sécurité sociale des parents ou nom de l'assurance privé :

Si allergies à certains médicaments, le préciser :

Personne à prévenir en cas d'urgence

Nom / Prénom :

Téléphone :

Signature du représentant légal :

Fiche de renseignements sportifs

Noms :

Prénom : Numéro licence FFF :

Année et Lieu de naissance :

Adresse du domicile :

Tel 1 des parents : Tel 2 des parents :

Adresses mail des parents :

Poste de jeu 1 : Poste de jeu 2 :

Vous êtes un joueur : Droitier Gaucher

Votre club actuel :

Niveau de pratique de votre équipe actuelle : Ligue D1 D2 D3 D4

A quel âge avez-vous commencez à jouer au football en club :

……

Clubs fréquentés :

……

Votre équipe et joueur préférés :

……

Merci de nous décrire en quelques mots vos qualités en tant que footballeur :

……

……